

 CERCLE NAUTIQUE DE LA ROCHELLE	ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLES 2021-2024 C N L R – 30/10/2022 REGATE des GROGS Grade : 5C - Code : CL Environ 10 milles	
---	--	---

1. REGLES

1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice : BM 13h52 coeff 70

5. PROGRAMME DES COURSES

5.2 Le signal d'avertissement est prévu à 10 h 25.

8. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi défini :

- Ligne de départ avec la bouée des minimes à babord et une bouée CNLR à tribord
 - Marie-Anne à laisser à babord
 - Roche du Sud à contourner et à laisser à tribord
 - Sud Chauveau à contourner et à laisser à tribord
 - arrivée ligne W Minimes, à laisser à babord à moins de 3 longueurs – phare du bout du monde à tribord.
- (possibles réductions de parcours en supprimant les bouées à contourner)

Ce parcours sera rappelé ou modifié à la VHF environ 15' avant le départ, après l'appel VHF des bateaux inscrits

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de dégagement	Marques de parcours	Marques d'arrivée
Selon le parcours défini supra		Voir annexe balisage	Ligne : Bouée des minimes à babord, à moins de 3 longueurs – phare du bout du monde

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, telles que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ : voir supra

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

13. L'ARRIVEE

13.1 La ligne d'arrivée est matérialisée par la ligne entre la bouée W Minimes à laisser à bâbord à moins de 3 longueurs et la pointe du phare du Bout du Monde à tribord.

13.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée ; par SMS si pas de contact radio (numéro d'appel infra).

18. REGLES DE SECURITE : voir les instructions de course permanentes

18.1 CANAL VHF de régate 72 et le 16 en permanence

Arbitres désignés : Philippe BARDIN président du comité de course (06 68 12 94 82)

Proclamation des résultats et pot de l'amitié au club environ 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau.

BATEAU COMITE : GibSea 90 Epsilon, coque bleue.

ATTENTION AU CHANGEMENT D'HORAIRE DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE

Cercle Nautique de La Rochelle
Tel : 09 50 86 66 51

20 Avenue de la Capitainerie
contact@cnlr.fr

17000 LA ROCHELLE
<https://cnlr.fr>

Association loi 1901 Affiliée à la FFV sous le n° 08.17054 et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports n° 98.17015